

GATINEAU
POUR
LA
VIE

Bilan annuel de l'eau 2021

Service de l'eau et des matières résiduelles

Comité plénier | 14 février 2023



Contexte

Dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP), la Ville de Gatineau doit produire annuellement un rapport sur la gestion de l'eau sur son territoire (Bilan de l'eau).

Le ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH) exige que le rapport annuel de l'eau soit déposé au conseil municipal.

Les sommes versées en subvention pour les infrastructures en eau sont conditionnelles à l'approbation annuelle du bilan de l'eau.

Objectif

Déposer le bilan de l'eau 2021 au conseil municipal afin de remplir tous les critères en lien avec l'écoconditionnalité lors des demandes de subventions.

Plan de présentation

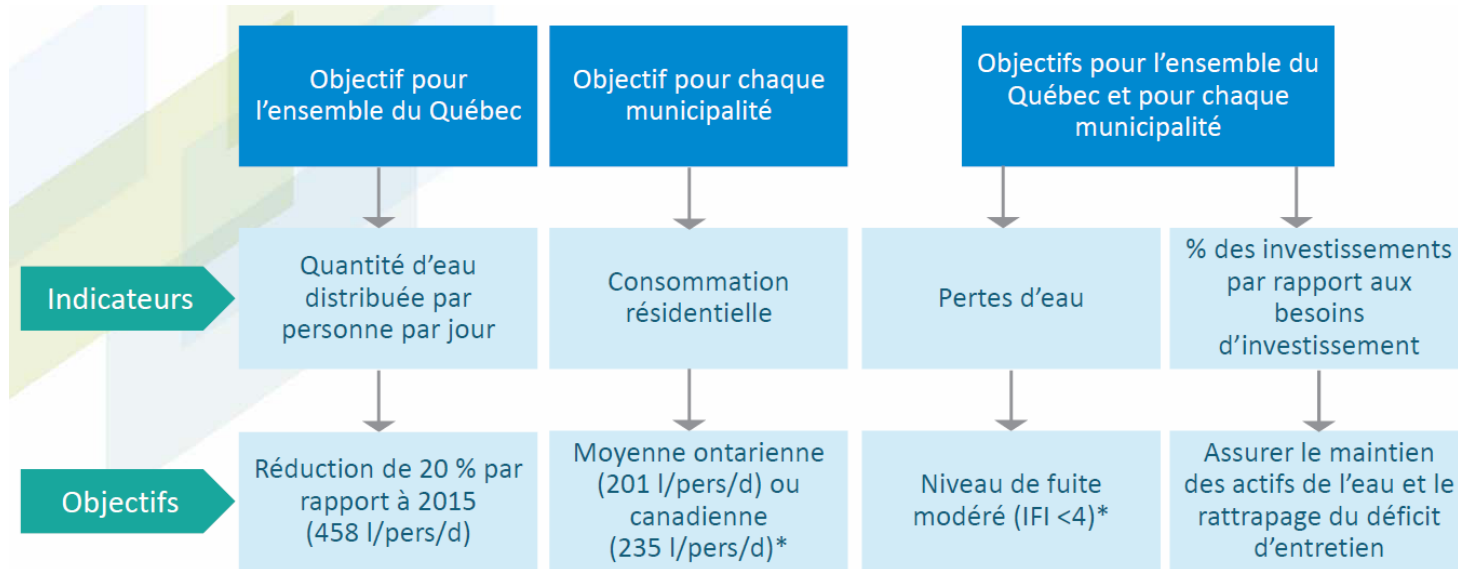
- Principes généraux de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable
- Bilan annuel de l'eau 2021
- Plan d'action de la SQEEP 2022-2023
- Recommandation

Principes généraux de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP)

- La SQEEP est une stratégie volontaire qui s'inscrit dans le contexte mondial de resserrement des politiques relatives à l'eau. Elle est liée à une clause d'écoconditionnalité dans les subventions du MAMH.
- **SQEEP 2011-2017** : permis aux municipalités d'acquérir les outils nécessaires afin de poser un diagnostic clair et précis sur l'utilisation de l'eau dans chaque territoire par rapport aux normes reconnues.
- **SQEEP 2019 – 2025 : OBJECTIFS**
 - la réduction de 20 % de la quantité d'eau distribuée par personne par rapport à l'année 2015;
 - l'atteinte d'un niveau de fuites modéré selon l'indice de l'International Water Association;
 - l'augmentation progressive des investissements nécessaires pour réaliser le maintien d'actifs de façon pérenne;
 - tout en éliminant graduellement le déficit d'entretien.

SQEEP 2019-2025- Indicateurs et objectifs



*Objectifs adaptés selon les particularités de chaque municipalité

Bilan annuel de l'eau 2021

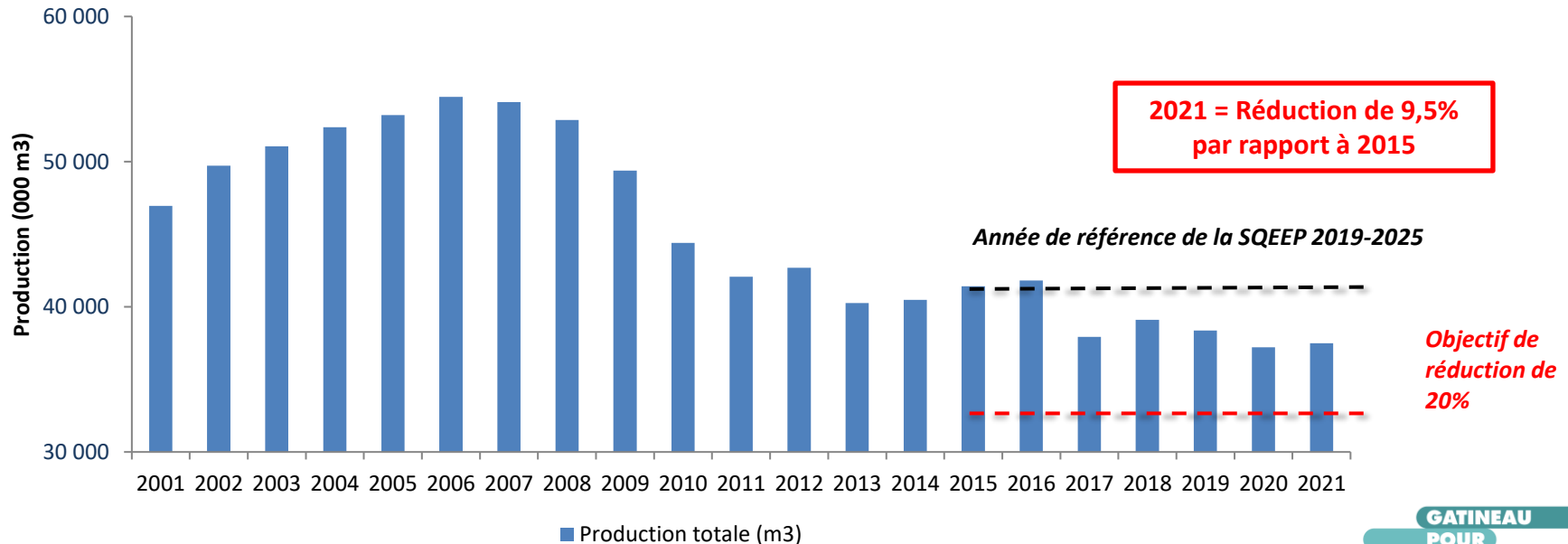
Bilan annuel de l'eau 2021

Résultats des indicateurs de performance pour la Ville de Gatineau :

Indicateurs	Résultat 2021	Objectif SQEEP
Quantité d'eau distribuée	412 l/pers/j	-
Consommation résidentielle mesurée	223 l/pers/j	≤ 220 l/pers/j
Indice de fuites dans les infrastructures (IFI)	4,8	≤ 3,9

Bilan annuel de l'eau 2021 (suite)

Production d'eau depuis 2001 :



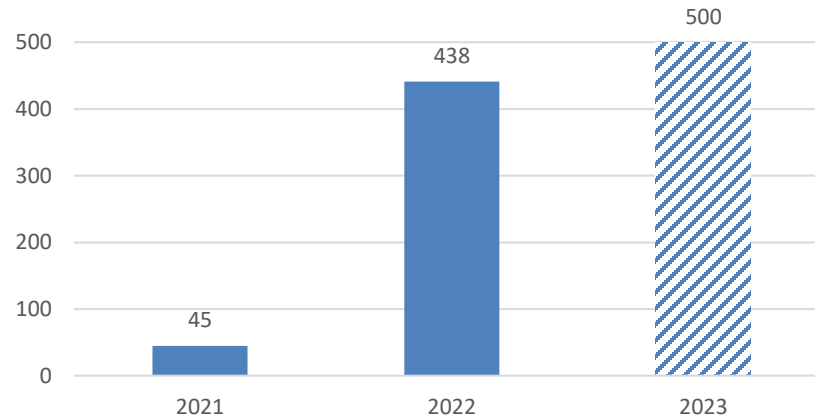
Bilan annuel de l'eau 2021 (suite)

Programme de détection de fuites :

- Le programme de détection et de réparation de fuites a été mis sur pied en 2010
- En 2021, ce programme a permis de :
 - Détecter et réparer 32 fuites
 - Économiser environ 3 029,5 m³/jour ou l'équivalent de 77 piscines hors terre (21 pieds de diamètre) d'eau potable
 - Le coût des services d'eau est estimé à 3,76 \$/m³ (inclus le rattrapage et les investissements des infrastructures)
 - En combinant les bris au programme de détection de fuites, en 2021, 281 réparations ont été effectuées sur des conduites et des branchements de services (privés et publics).

Bilan annuel de l'eau 2021 (suite)

Installation de compteurs d'eau dans les ICI et dans les édifices municipaux ciblés entre 2021 et 2023 :



Bilan annuel de l'eau 2021 (suite)

Règlement sur l'utilisation d'eau potable (482-2009) :

- En 2021 et en 2022, il y a eu 3 préposés à la réglementation qui ont travaillé de mai à août.

	2021	2022
Avis de courtoisie	137	213
Constat d'infraction	302	355
Total	439	568

Plan d'action de la SQEEP 2022-2023

Plan d'action de la SQEEP 2022-2023

- Général:
 - Déposer le Bilan de l'eau 2021 au MAMH – *Fait*
 - Poursuivre le comité interservices de la SQEEP – *en cours*
 - Poursuivre le comité de gouvernance de la SQEEP – *en cours*
 - Continuer l'installation des compteurs d'eau dans les ICI – *en cours*
 - Continuer les lectures dans les secteurs résidentiels de suivi (débitmètres) de la consommation d'eau – *en cours*
- Pertes d'eau :
 - Continuer le contrôle actif des fuites sur l'équivalent de 200 % du réseau – *en cours*
 - Réaliser l'écoute d'un échantillon de 100 robinets d'arrêt accessible – *en cours*
 - Poursuite du remplacement des purges en continu par des purges programmables – *complété*
- Consommation d'eau :
 - Continuer les programmes de sensibilisation sur l'économie d'eau – *récurrent*
 - Continuer l'application du règlement numéro 482-2009 sur l'utilisation de l'eau potable – *récurrent*

Recommandation

CP-EMR-2023-001

Accepter le dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau 2021.

Annexe

Comparaison entre grandes municipalités

- Quantité d'eau distribuée par personne selon la population desservie (de plus de 100 000) par les réseaux de distribution pour l'année 2019

Municipalité	Quantité d'eau distribuée par personne (l/pers-j)	Consommation résidentielle (L/pers-j)	Population desservie par les réseaux de distribution
Lévis	343	227	148 207
Terrebonne	368	282	118 760
Gatineau	373	250*	286 630
Trois-Rivières	380	255	139 814
Sherbrooke	394	225	157 537
Québec	399	225	584 139
Laval	464	245	431 098
Saguenay	555	250	137 579
Longueuil	571	279	246 406
Montréal	752	300	1 868 103

* La valeur était estimée étant donné que la sectorisation dans les quartiers résidentiels n'était pas réalisée.